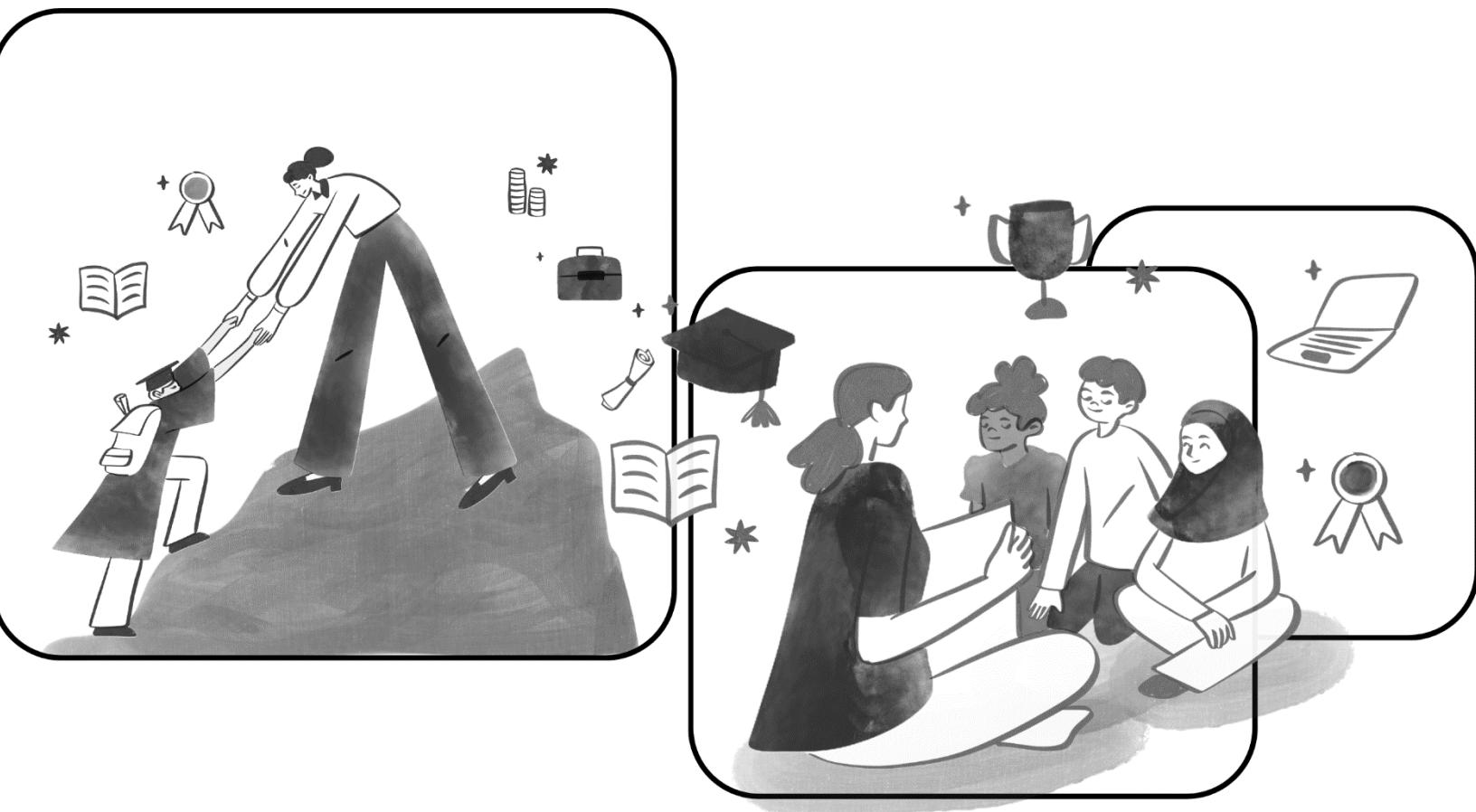




UNE ÉDUCATION POUR TOU-TE-S, UNE CHANCE POUR CHACUN-E

RAPPORT DE CAPITALISATION



PCPA Soyons Actifs/Actives

لبنان فاعلين/فاعلات



AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Sommaire

Liste de tableaux	3
Liste de figures	3
Résumé	5
1. Capitalisation	6
<i>1.1. Le mode d'emploi</i>	6
<i>1.2. La migration en Tunisie et le rôle de la société civile</i>	7
<i>1.3. Contexte</i>	9
<i>1.4. Réorientation stratégique (avril 2024).....</i>	9
<i>1.5. La démarche de capitalisation & Méthodologie adoptée</i>	10
<i>1.6. Objectifs et portée de la capitalisation</i>	11
<i>1.7. Résultats clés identifiés</i>	11
<i>1.8. Limites rencontrées</i>	12
<i>1.9. Finalités et enjeux de la capitalisation</i>	12
2. Présentation synthétique du projet capitalisé.....	13
<i>2.1. Objectif général & spécifiques</i>	14
<i>2.2. Partenaires principaux</i>	15
<i>2.3. Territoires concernés</i>	15
<i>2.4. Publics cibles</i>	15
<i>2.5. Durée du projet</i>	16
3. Les activités.....	16
<i>3.1. Réunions présentes du Comité de Pilotage (COPIL) et du Comité Exécutif (CE)</i>	16
<i>3.2. Mobilisation et identification des parties prenantes.....</i>	20
<i>3.3. L'Académie des droits des migrants à l'éducation</i>	22
<i>3.4. Cours spécialisés de mise à niveau en langue arabe.....</i>	24

3.5. <i>La simulation de procès devant le tribunal administratif</i>	25
3.6. <i>Workshop : Les étudiants et les volontaires étrangers en Tunisie</i>	28
4. Stratégies de communication.....	32
4.1. <i>Création de support & campagne de vulgarisation et de sensibilisation au droit d'accès à l'éducation</i>	32
4.2. <i>Réalisation d'un court-métrage : Route vers El-Amra</i>	33
5. Visites et échanges internationaux	34
5.1. <i>Visite d'échange et acquisition d'expériences des associations françaises spécialisées dans l'accompagnement des migrants</i>	34
5.2. <i>Visite d'études au Maroc.....</i>	37
5.3. <i>Étude comparative France-Tunisie-Maroc.....</i>	39
6. Études et analyses : Recherche académique	41
7. Conclusion.....	47

Liste de tableaux

<i>Tableau 1: Cartographie des principales associations migratoires en Tunisie</i>	8
<i>Tableau 2: Partenaires du projet : rôles et responsabilités</i>	15
<i>Tableau 3: Comparatif des rôles CE / COPIL / COPIL élargi</i>	19
<i>Tableau 4: Les partenaires rencontrés au Maroc</i>	38
<i>Tableau 5: Matrice KISS – Analyse comparative France / Maroc / Tunisie</i>	41

Liste de figures

<i>Figure 1: Carte des flux migratoires internationaux</i>	6
<i>Figure 2 : Processus du projet “Une éducation pour tou-te-s , une chance pour chacun-e”</i>	13
<i>Figure 3 : Schéma des objectifs généraux, spécifiques et résultats attendus</i>	14
<i>Figure 4 : Répartition des activités du projet</i>	16
<i>Figure 5 : Membres du Comité Exécutif</i>	16
<i>Figure 6 : Membres du Comité de Pilotage</i>	17
<i>Figure 7 : Analyse SWOT du dispositif de gouvernance</i>	20
<i>Figure 8 : Cartographie des parties prenantes impliquées</i>	21
<i>Figure 9: Visuel de l’Académie des droits des migrants à l’éducation</i>	23
<i>Figure 10: Portrait des bénéficiaires du workshop étudiants/volontaires</i>	28
<i>Figure 11: Activités réalisées durant le workshop international</i>	30
<i>Figure 12: Brochure des recommandations issues des workshops</i>	31
<i>Figure 13: Modèle d’accompagnement des jeunes migrants en France</i>	35
<i>Figure 14: Le questionnaire d’inclusion des migrants</i>	45
<i>Figure 15: Conclusion visuelle du projet capitalisé</i>	47

Liste des acronymes

Acronyme	Signification
FTCR	Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives
LTDH	Ligue Tunisienne de Défense des Droits de l'Homme
PCPA	Programme Concerté Pluri-Acteurs
SL	Solidarité Laïque
ONG	Organisation Non Gouvernementale
HBS	Heinrich Böll Stiftung (Fondation Heinrich Böll)
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
COPIL	Comité de Pilotage
CE	Comité Exécutif
ESEAC	École Supérieure d'Économie et d'Administration de Carthage
CM	Court Métrage
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Résumé

De nombreuses initiatives de développement sont menées à travers le monde, mais leur impact à long terme dépend fortement de la capacité à capitaliser les expériences vécues. La capitalisation consiste à documenter, analyser et partager les savoirs issus de la pratique, qu'ils soient liés à des réussites ou à des échecs. Cette démarche permet de valoriser les acquis, d'identifier les bonnes pratiques et de les transmettre à d'autres acteurs afin de favoriser l'amélioration continue des actions et la pérennisation des impacts.

Le présent rapport de capitalisation s'inscrit dans le cadre du projet « Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e », porté par la Section Hay-Habib de l'association des Scouts Tunisiens dans le cadre du programme PCPA-Tunisie, Soyons Actifs Actives (PCPA-Tunisie). Ce projet vise à contribuer à la protection des droits des étrangers en Tunisie, avec une attention particulière portée à l'accès à l'éducation, à l'inclusion sociale et au renforcement des compétences des acteurs associatifs.

Ce rapport vise à restituer les leçons tirées de la mise en œuvre du projet, en mettant en lumière les pratiques inspirantes, les défis rencontrés, les stratégies d'adaptation, ainsi que les perspectives d'avenir. Il s'adresse aux membres des organisations impliquées, aux partenaires institutionnels, aux acteurs de la société civile et à toute personne souhaitant s'inspirer de cette initiative pour développer des actions similaires.

1. Capitalisation

1.1. Le mode d'emploi

La migration internationale est aujourd'hui l'un des phénomènes les plus structurants de notre époque. En 2020, selon l'OIM, 281 millions de personnes vivaient en dehors de leur pays d'origine, représentant 3,6 % de la population mondiale.

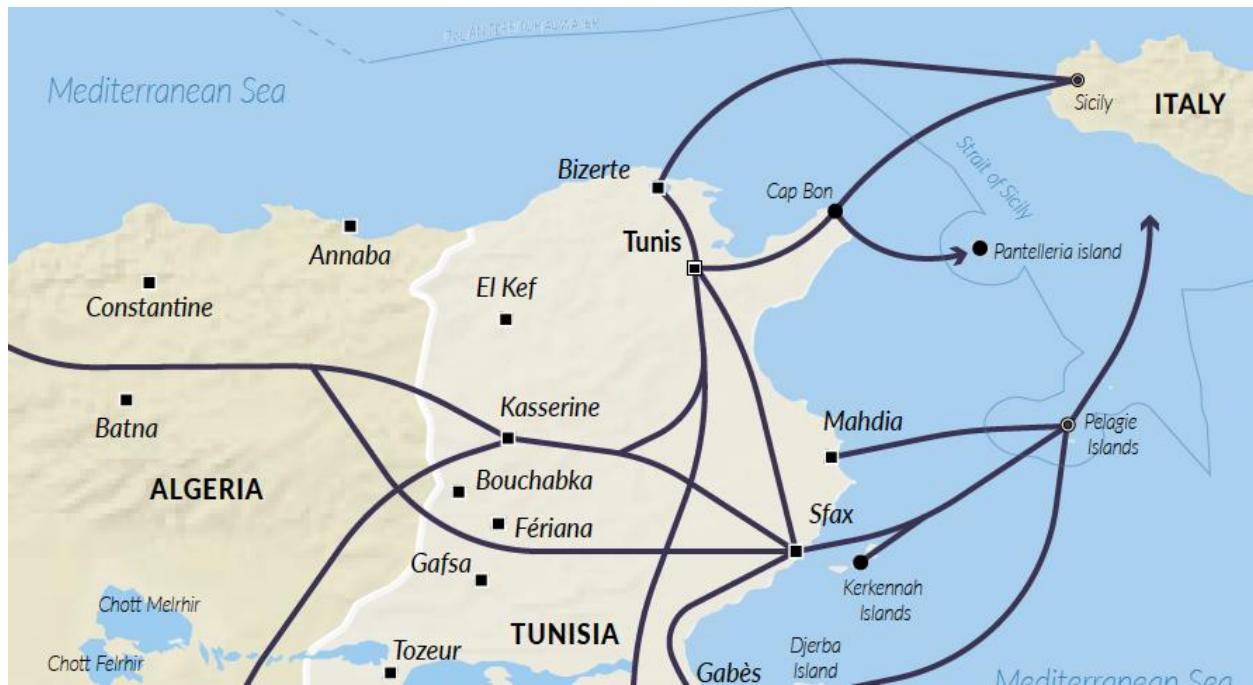


Figure 1: Carte des flux migratoires internationaux

En Tunisie, cette dynamique se manifeste à la fois par l'émigration de nombreux jeunes Tunisiens, et par l'accueil de migrants, réfugiés et étudiants étrangers, notamment originaires d'Afrique subsaharienne.

Ce contexte migratoire pose de nombreux défis en matière d'intégration, d'accès aux droits, et de cohésion sociale. Dans cette optique, la société civile tunisienne joue un rôle crucial pour pallier les insuffisances institutionnelles. Des associations, comme la Section Hay-Habib des Scouts Tunisiens, s'impliquent activement à travers des projets structurants qui visent à répondre à ces enjeux avec humanisme, efficacité et innovation.

1.2. La migration en Tunisie et le rôle de la société civile

Face à l'absence d'une stratégie migratoire nationale cohérente et à la précarisation croissante des personnes migrantes, la société civile tunisienne et les partenaires internationaux occupent un rôle pivot.

Dans un contexte où l'État délègue, volontairement ou non, la gestion de nombreux aspects liés à la migration, ce sont les associations qui assurent l'essentiel : aide d'urgence, accompagnement juridique, intégration, et défense des droits.

Implantées majoritairement à Tunis, Sfax et dans le sud du pays, ces organisations interviennent dans une diversité de domaines et offrent une réponse multiple à un phénomène complexe. Voici une cartographie des principaux acteurs classés par axes d'intervention.

Nom de l'organisation	Présentation	Actions / Projets clés
Terre d'Asile Tunisie	ONG active depuis 2012 dans l'accompagnement des personnes migrantes vulnérables	Assistance juridique et sociale, médiation avec bailleurs, orientation et information
Croissant-Rouge Tunisien	Association humanitaire fondée en 1956	Intervention d'urgence, aide matérielle, soutien logistique aux migrants
ACMALS (Sfax)	Projet de coordination locale pour la migration	Renforcement des capacités locales en matière d'accueil et de protection
PAAIP	Programme d'appui à l'inclusion locale des migrants	Soutien à des projets d'intégration dans les domaines culturel, éducatif et économique
PAD – Point Anti-Discrimination	Espace de signalement et de lutte contre les discriminations raciales	Accueil, écoute, orientation juridique, sensibilisation

RECOLTEHA	Projet régional contre la traite des êtres humains	Protection des femmes migrantes exploitées, accompagnement psychosocial et juridique
Association Ifriqiya (Sfax)	Organisation engagée dans l'environnement, le développement durable et les droits humains	<i>Migration Access</i> : amélioration de l'accès aux services de base pour les migrants
Association Tunisienne Awledna	Organisation de Sousse impliquée dans l'aide aux réfugiés	Projet <i>Make Them Count!</i> : inclusion sociale et accompagnement des réfugiés
ALDA	Association subsaharienne créée en 2016	Régularisation, formations, accompagnement juridique, centre de ressources
FTDES	ONG tunisienne militante pour les droits économiques et sociaux	Plaidoyer, dénonciation de la criminalisation de la solidarité, recherches
UNHCR – HCR Tunisie	Agence onusienne pour la protection des réfugiés	Aide humanitaire, appui juridique, soutien institutionnel, financement de partenaires locaux
OIM Tunisie	Agence des Nations Unies pour les migrations	Retour volontaire assisté, réintégration, prévention de la migration irrégulière

Tableau 1: Cartographie des principales associations migratoires en Tunisie

Ces initiatives traduisent une forte dynamique de la société civile tunisienne, qui compense les carences de l'action publique. Malgré les moyens limités, ces organisations forment un maillage essentiel pour préserver la dignité et les droits fondamentaux des migrants. Leur diversité constitue

leur force, même si une meilleure coordination nationale reste nécessaire pour faire face aux défis migratoires croissants.

1.3. Contexte

Dans le cadre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA), l’Association des Scouts Tunisiens – Section Hay Habib – a initié un projet « Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e », visant à favoriser l’intégration des enfants des familles migrantes subsahariennes et des étudiants étrangers à travers des actions éducatives, sociales et culturelles.

La stratégie mise en œuvre repose sur la mobilisation d’acteurs institutionnels et associatifs clés, notamment les délégués à la protection de l’enfance, les délégations régionales de l’éducation (Sfax 1 et Tunis 1), ainsi que les associations de migrants.

Jusqu’à avril 2024, le projet a suivi cette ligne directrice. Cependant, en raison de facteurs extérieurs, une réorientation stratégique a été nécessaire, impliquant des ajustements au niveau de certaines activités et objectifs initiaux.

1.4. Réorientation stratégique (avril 2024)

Face aux contraintes liées à la conjoncture nationale (instabilité politique, obstacles logistiques, pressions sociales), le projet a été réorienté pour mieux répondre aux besoins émergents des populations concernées. L’objectif initial, centré sur l’intégration des enfants migrants dans le système éducatif, a évolué vers une approche plus globale de la défense des droits des étrangers en Tunisie, en particulier le droit d’accès à l’éducation.

Cette capacité d’adaptation a été rendue possible grâce à plusieurs points forts et bonnes pratiques, portés collectivement par l’association pilote, le comité de pilotage (COPIL), les salarié·es et l’ensemble des membres engagé·es dans le projet :

- Une gouvernance participative et réactive, favorisant des prises de décisions collectives et rapides face aux imprévus ;
- Un ancrage local solide, notamment à travers des partenariats de confiance avec les délégations régionales, les associations de migrants et les professionnel·les de l’éducation
- Une capacité d’écoute et d’adaptation aux besoins du terrain, grâce à des dispositifs réguliers de remontée d’informations (groupes de discussion, focus groupes, entretiens) ;

- La valorisation des compétences internes, avec une mobilisation exemplaire des salarié·es et membres, capables de co-construire des réponses pertinentes dans des contextes complexes ;
- La mise en place d’actions innovantes et symboliques, comme la simulation de procès administratif ou l’Académie des droits des migrants, qui ont renforcé la visibilité du projet et son impact ;
- Un esprit de solidarité et de résilience, partagé par l’ensemble des acteurs impliqués, qui a permis de maintenir le cap malgré les difficultés rencontrées.
- Ces éléments ont largement contribué à ce que le projet dépasse les obstacles conjoncturels, en consolidant une dynamique collective engagée pour la justice sociale et le droit à l’éducation pour tou·te·s.

1.5. La démarche de capitalisation & Méthodologie adoptée

La capitalisation d’un projet vise à transformer les actions de terrain en connaissances transférables, utiles pour la pérennisation des impacts, l’amélioration des pratiques, et l’inspiration d’initiatives similaires. Dans le cadre du projet « **Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e** », cette démarche a constitué un levier stratégique pour valoriser les efforts réalisés, identifier les leviers d’impact, et documenter les innovations pédagogiques et sociales déployées.

La capitalisation s’est appuyée sur une méthodologie rigoureuse et participative, mobilisant une pluralité d’outils :

- **Entretiens qualitatifs** : réalisés avec les membres du comité de pilotage (COPIL), du comité exécutif (CE), des partenaires et des bénéficiaires ;
- **Analyse documentaire** : exploitation des rapports d’activité, outils pédagogiques, vidéos, brochures, procès-verbaux, y compris le court-métrage *Route vers El-Amra* ;
- **Ateliers de retour d’expérience** : organisés en présentiel avec l’ensemble des acteurs, facilitant l’échange, l’analyse collective et la co-construction de recommandations.

Pour mener à bien cette capitalisation, une méthodologie rigoureuse et participative a été mise en place. Elle repose sur la triangulation des sources et la pluralité des approches :

Entretiens qualitatifs : menés avec les membres du comité de pilotage (COPIL), du comité exécutif (CE), les partenaires et les bénéficiaires, ces échanges ont permis de recueillir une diversité de points de vue.

Analyse documentaire : exploitation des rapports d'activités, supports pédagogiques, vidéos (notamment le court-métrage Route vers El-Amra), et comptes rendus.

Ateliers participatifs : organisés en présentiel, ils ont permis de confronter les expériences, d'identifier collectivement les bonnes pratiques, et de formuler des recommandations.

Cette approche croisée a donné une vue globale, à la fois quantitative et qualitative, de l'impact du projet.

1.6. Objectifs et portée de la capitalisation

La capitalisation s'est fixée sur plusieurs finalités complémentaires :

- Mettre en évidence les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ;
- Documenter les méthodes et démarches innovantes ;
- Identifier les facteurs de réussite, les obstacles rencontrés et les stratégies d'adaptation ;
- Partager des recommandations utiles à d'autres porteurs de projets dans les domaines de l'éducation, des droits humains et de la migration.

Cette démarche permet non seulement de consolider les acquis, mais également de favoriser leur réutilisation par d'autres structures, à travers une diffusion structurée du savoir issu du terrain.

1.7. Résultats clés identifiés

L'analyse approfondie du projet a permis de mettre en lumière plusieurs constats majeurs :

- Un **engagement marqué des partenaires locaux et internationaux**, illustrant une volonté commune d'agir pour l'inclusion ;
- La **qualité et la pertinence des outils de sensibilisation produits**, adaptés aux réalités des bénéficiaires ;
- Une **montée en compétences des acteurs** (animateurs, éducateurs, bénévoles) dans l'accompagnement des enfants migrants ;

- Des **difficultés liées à la durabilité** des actions dans un contexte politique et social instable ;
- Une **coopération renforcée entre associations**, génératrice de synergies durables.

1.8. Limites rencontrées

Comme toute démarche de capitalisation, des limites ont été relevées :

- La **disponibilité restreinte** de certains acteurs a freiné la participation aux entretiens et aux questionnaires ;
- Le **contexte instable** a parfois entravé la continuité des activités d'analyse.

Malgré ces obstacles, les enseignements dégagés restent riches et exploitables pour la suite du projet et pour d'éventuelles applicabilités dans d'autres contextes.

1.9. Finalités et enjeux de la capitalisation

Ce processus avait pour but de :

- Valoriser les acquis du projet sur le terrain ;
- Identifier les démarches innovantes et les leviers de réussite ;
- Mettre en lumière les obstacles rencontrés et les réponses apportées ;
- Proposer des recommandations concrètes aux acteurs engagés dans l'éducation, les droits humains et la migration.

La capitalisation dépasse ainsi le cadre de l'évaluation classique : elle vise à produire de la connaissance utile pour d'autres porteurs de projets, tout en consolidant la mémoire collective de l'action menée

2. Présentation synthétique du projet capitalisé

Titre : Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e



Figure 2 : Processus du projet “Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e”

Le projet « **Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e** » a été initié dans un contexte marqué par l’installation croissante de populations migrantes, notamment d’origine subsaharienne, en Tunisie. Ces populations font face à de multiples obstacles : discriminations, marginalisation, barrière linguistique et difficultés d’accès aux droits, en particulier à l’éducation.

2.1. Objectif général & spécifiques

Objectif général : Contribuer à renforcer la protection des droits des étrangers en Tunisie, en adoptant une approche intégrée et participative centrée sur l'accès à l'éducation, la sensibilisation aux droits fondamentaux, et le dialogue interculturel.

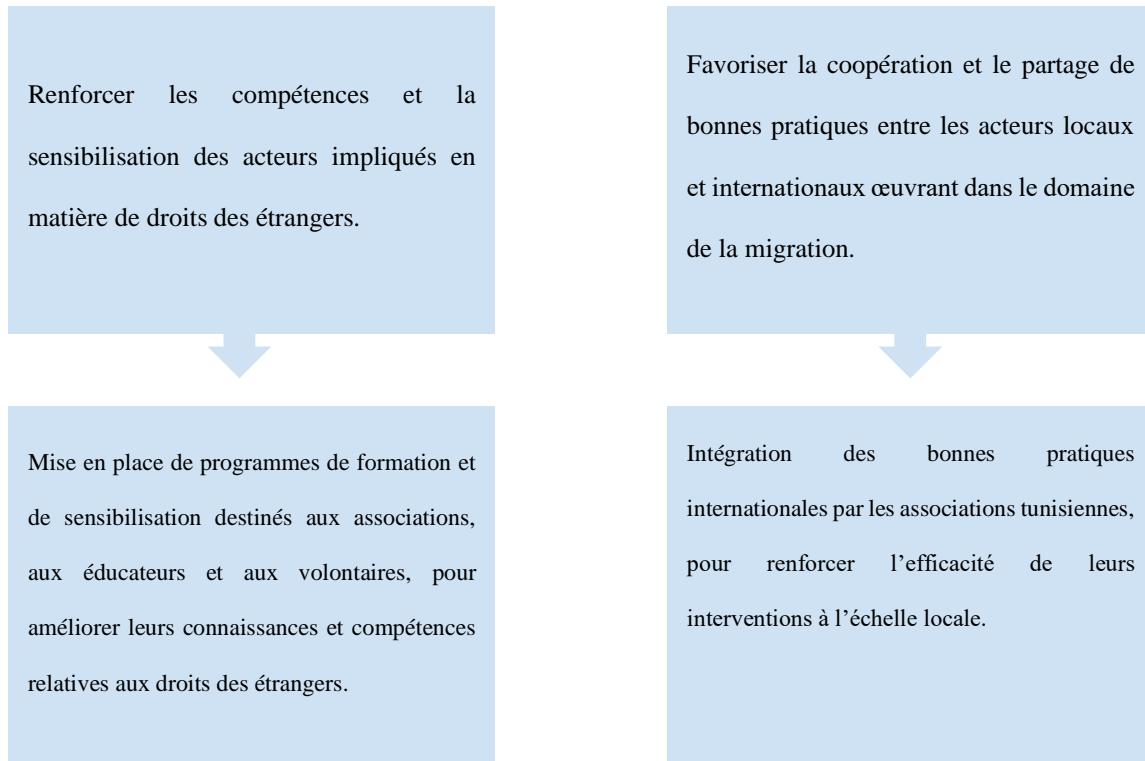


Figure 3 : Schéma des objectifs généraux, spécifiques et résultats attendus

Le projet vise à promouvoir les droits fondamentaux des enfants migrants en Tunisie, en mettant l'accent sur leur droit à l'éducation. Pour ce faire, il s'appuie sur une stratégie d'inclusion sociale renforcée, fondée sur la mobilisation des acteurs locaux autour d'une dynamique collective, participative et interculturelle. Cette démarche se traduit concrètement par plusieurs objectifs : le renforcement des compétences des associations locales en matière d'accompagnement éducatif et juridique des enfants migrants ; la mise en place de programmes de sensibilisation, de formation et d'échange entre acteurs tunisiens et internationaux ; ainsi que l'expérimentation d'outils pédagogiques inclusifs, adaptables et reproductibles dans d'autres contextes.

2.2. Partenaires principaux :

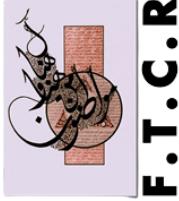
Structure porteuse		Section Hay-Habib des Scouts Tunisiens
Partenaires de mise en œuvre		FTCR (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives)
		LTDH (Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme)
		Association Innocence pour la protection de l'enfance menacée

Tableau 2: Partenaires du projet : rôles et responsabilités

2.3. Territoires concernés :

Gouvernorats de Tunis et Sfax

2.4. Publics cibles :

- *Bénéficiaires directs* : enfants migrants, étudiants étrangers, éducateurs, volontaires associatifs
- *Bénéficiaires indirects* : familles, institutions locales, réseaux de la société civile

2.5. Durée du projet :

20,5 mois (de novembre 2023 à juillet 2025)

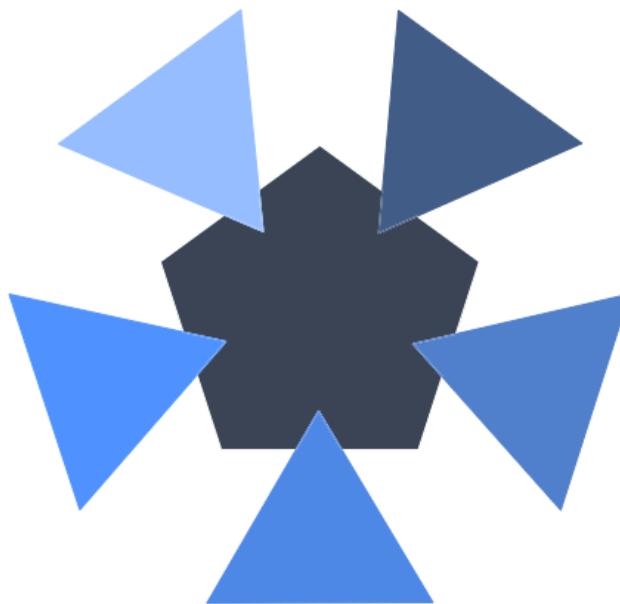
3. Les activités

Réunions présentes du Comité de Pilotage (COPIL) et du Comité Exécutif (CE)									
Les activités									
Stratégies de communication									
Mobilisation et identification des parties prenantes	L'Académie des droits des migrants à l'éducation	La simulation de procès devant le tribunal administratif	La révision	Les étudiants et les volontaires étrangers en Tunisie	Création de support & campagne de vulgarisation et de sensibilisation	Réalisation d'un court-métrage	Visite d'échange en France	Visite d'études au Maroc	Études et analyses

Figure 4 : Répartition des activités du projet

3.1. Réunions présentes du Comité de Pilotage (COPIL) et du Comité Exécutif (CE)

Le Comité Exécutif (CE), constitue le noyau opérationnel du projet :



- ▶ **Ons Trabelsi**
Représente l'Association Innocence
- ▶ **Roua Hakiri**
Représente FTCR
- ▶ **Hamida Chaouech**
Représente LTDH
- ▶ **Chadha Dhahri**
Coordinatrice du projet
- ▶ **Nedra Hamdaoui**
Responsable administrative et financière

Figure 5 : Membres du Comité Exécutif

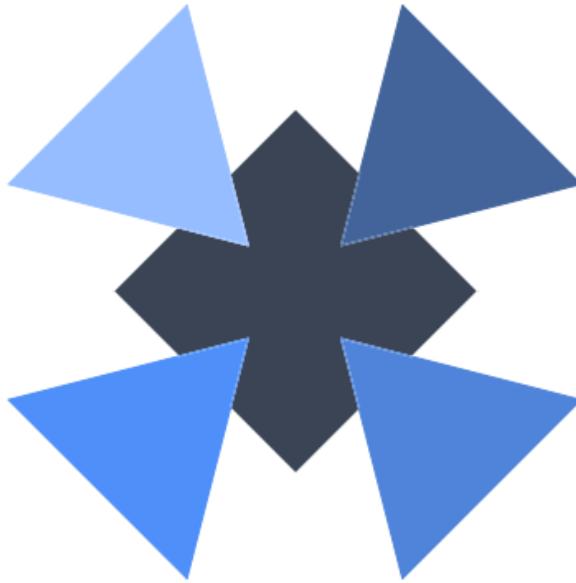
Le CE se réunit mensuellement (voire plus en période d'intense activité) et garantit une mise en œuvre fluide, réactive et ajustée des actions grâce à :

- Un partage d'informations régulier entre les équipes
- Une adaptation rapide aux réalités terrain
- Une coordination logistique et pédagogique quotidienne
- Un suivi rigoureux de l'avancement, permettant de détecter les écarts et de réajuster en temps réel

Exemples de réalisations du CE :

- Adaptation des outils de sensibilisation suite aux retours du public cible
- Ajustement du calendrier des activités jeunesse
- Redirection des actions éducatives suspendues vers des alternatives concrètes

Le Comité de Pilotage (COPIL) est l'instance stratégique du projet.



- ▶ **Nidhal Ben Amor**
Représentant de la Section Hay-Habib – Scouts Tunisiens
- ▶ **Fayçal Ben Abdallah**
Président de la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives
- ▶ **Houssem Chakroun**
Président de l'Association Innocence
- ▶ **Najet Zammouri**
1ère vice-présidente de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme

Figure 6 : Membres du Comité de Pilotage

Et a pour mission de :

- Définir l'orientation générale du projet
- Valider les plans d'action
- Proposer des réajustements en fonction du contexte

La première réunion a été tenue dans ce format restreint, conformément aux exigences de gouvernance classique. Elle visait à poser les bases du projet, valider sa méthodologie, et fixer les premiers jalons stratégiques. Cependant, dès les réunions suivantes, le COPIL a évolué vers une forme élargie, intégrant non seulement les président·e·s d'associations, mais aussi les référent·e·s techniques et acteurs opérationnels.

Pourquoi ce basculement vers un COPIL élargi ?

Ce changement de format s'est révélé nécessaire et efficace, notamment pour :

- Assurer une meilleure articulation entre stratégie et mise en œuvre opérationnelle
- Accélérer la prise de décision dans un contexte évolutif, notamment après les événements politiques d'avril 2024
- Valoriser l'expertise du terrain, essentielle pour adapter les activités aux besoins réels des bénéficiaires
- Favoriser une gouvernance plus participative, en cohérence avec les valeurs du projet

Le COPIL élargi a donc agi comme un espace de concertation hybride, combinant la vision stratégique des partenaires avec l'agilité et la réactivité du Comité Exécutif. Ce modèle a renforcé :

- La cohérence globale du projet
- La fluidité des échanges inter-associatifs
- Et la légitimité partagée des décisions prises

En somme, l'évolution naturelle du Comité de Pilotage vers un format élargi a permis de dépasser une approche descendante au profit d'une gouvernance collaborative, dynamique et ancrée dans la réalité du terrain.

Élément	COPIL (Comité de Pilotage)	COPIL élargi	Comité Exécutif (CE)
Rôle	Orientation stratégique	Coordination stratégique et opérationnelle	Exécution opérationnelle
Composition	Représentant·e·s légaux des associations partenaires	Membres du COPIL + Référent·e·s techniques + Coordination + RAF	Équipe projet locale, coordinateur·rice·s, référent·e·s terrain
Fréquence	Trimestrielle	Trimestrielle (à partir de la 2e réunion)	Mensuelle (ou plus selon les besoins)
Décisions	Grandes orientations, validation des plans	Validation stratégique + retours opérationnels terrain	Ajustements techniques, logistiques et pédagogiques
Utilité	Vision, cohérence, visibilité	Gouvernance partagée, articulation terrain-stratégie, légitimité collective	Suivi quotidien, adaptation, réactivité

Tableau 3: Comparatif des rôles CE / COPIL / COPIL élargi

- Analyse critique et bilan du dispositif de gouvernance (SWOT)

La mise en place d'un dispositif de gouvernance à deux niveaux – stratégique (COPIL) et opérationnel (CE) – s'est révélée être un levier d'efficacité et de résilience, particulièrement dans un contexte marqué par l'instabilité politique et sociale.

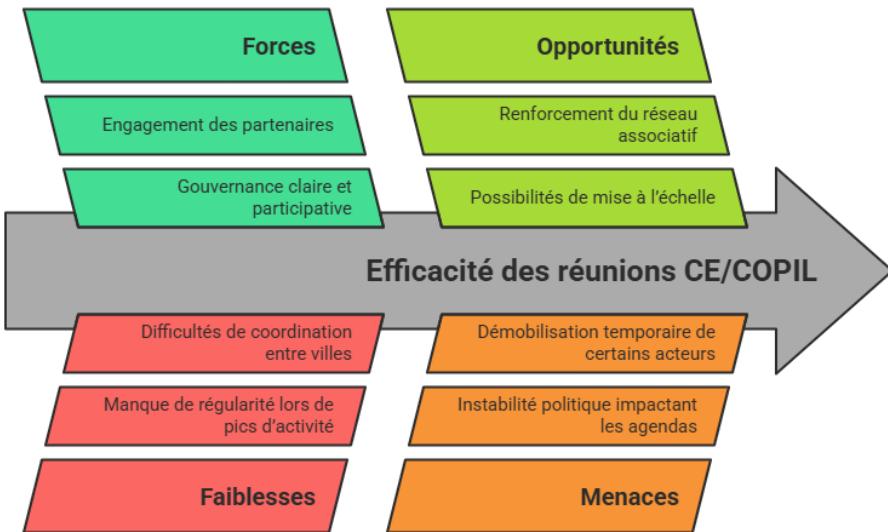


Figure 7 : Analyse SWOT du dispositif de gouvernance

Ce modèle de gouvernance adaptative, fondé sur l'écoute, la coordination et l'innovation, a permis une prise de décision fluide, en intégrant les réalités du terrain sans compromettre la vision globale du projet. Il s'agit d'un fonctionnement exemplaire et reproductible, particulièrement pertinent dans les domaines liés aux migrations ou aux actions sociales en contexte incertain.

3.2. Mobilisation et identification des parties prenantes

Entre novembre 2023 et février 2024, une action de mobilisation et d'identification des parties prenantes a été menée afin de soutenir l'intégration des familles étrangères, avec un accent particulier sur l'accès à l'éducation des enfants migrants. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de diversité croissante en Tunisie, notamment à Tunis et Sfax, où vivent de nombreuses familles migrantes.

L'activité visait à créer une dynamique collaborative entre les différents acteurs impliqués, afin de construire un environnement favorable à l'intégration scolaire, sociale et culturelle des enfants. Elle s'est traduite par l'organisation de rencontres, de concertations et de dispositifs d'accompagnement spécifiques pour répondre aux besoins identifiés sur le terrain.

Les bénéficiaires directs sont plusieurs familles migrantes et leurs enfants âgés de 4 à 8 ans, dont 6 filles et 5 garçons, de différentes nationalités.

Cette démarche a rassemblé un large éventail d'acteurs issus de secteurs complémentaires **dont la Société civile** (Terre d'Asile (Sfax), OIM, et einrich Böll Stiftung) , **pouvoirs publics** (Délégués à la protection de l'enfance Tunis et Sfax, Délégations régionales de l'éducation Tunis 1 et Sfax 1, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enfance) et **partenaires académiques** (ESEAC – École Supérieure des Études Administratives et Commerciales ; Familles bénéficiaires et volontaires accompagnateurs).

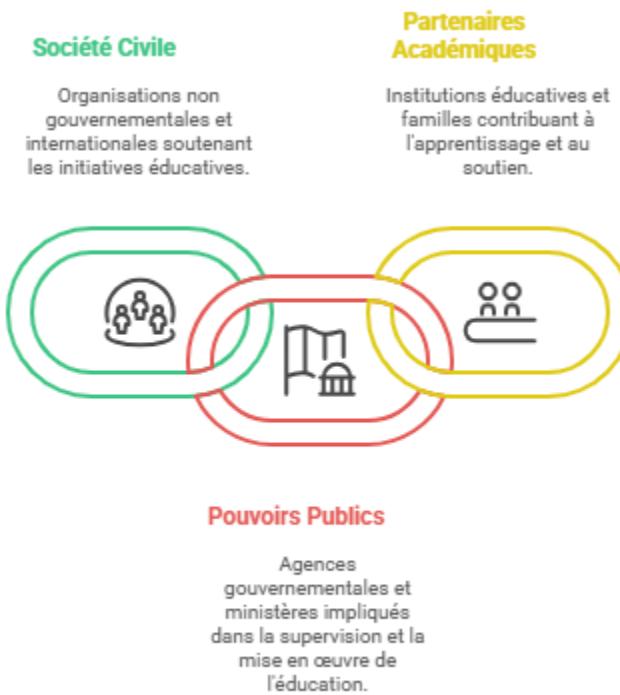


Figure 8 : Cartographie des parties prenantes impliquées

Une démarche inclusive et anticipative : Avant tout déploiement, la mobilisation précoce de l'ensemble des parties prenantes a permis de structurer l'action autour d'objectifs partagés. Cette approche participative a renforcé l'appropriation du projet par les acteurs locaux et favorisé une coordination efficace entre les volets éducatif, social, juridique et institutionnel.

Un choix stratégique dans le recrutement des accompagnateurs : L'un des éléments les plus innovants de cette action a été le recrutement d'accompagnateurs issus des mêmes pays que les

bénéficiaires. Ce choix a contribué à instaurer un climat de confiance avec les familles, à faciliter les échanges grâce à une langue et une culture commune, et à mieux comprendre les réalités vécues par les enfants et leurs parents. Cette stratégie a permis de lever plusieurs freins à la participation et à l'adhésion des familles migrantes.

Une anticipation efficace des obstacles linguistiques : plutôt que d'attendre l'inscription des enfants à l'école – moment où la loi exige un test de niveau en langue arabe – l'équipe a pris les devants en organisant des cours préparatoires. Ces sessions ont permis aux enfants de s'initier à la langue arabe en amont, facilitant ainsi leur intégration dans le système scolaire et réduisant les risques d'échec ou de marginalisation.

Une coordination proactive avec les autorités : Avant toute activité publique – notamment les cours d'arabe – des informations détaillées (lieux, dates, listes de participants) étaient systématiquement communiquées aux autorités, en particulier à la police. Cette démarche de transparence a contribué à instaurer un climat de confiance, à garantir la sécurité des participants et à prévenir tout malentendu d'ordre administratif ou sécuritaire.

Grâce à cette démarche structurée, contextualisée et collaborative, l'activité a permis : la mise en place d'un cadre de coopération durable entre les acteurs ; une amélioration tangible de l'accès à l'éducation pour les enfants migrants ; et l'élaboration d'un modèle reproductible pour d'autres initiatives d'intégration.

Cette expérience montre qu'en mobilisant les ressources locales et en valorisant l'implication communautaire, il est possible de développer des actions innovantes, durables et respectueuses de la dignité des personnes migrantes.

3.3. L'Académie des droits des migrants à l'éducation

L'Académie des droits des migrants à l'éducation a été mise en place pour répondre de manière concrète aux défis rencontrés par les familles migrantes, notamment en matière d'accès à l'éducation. Elle a pour objectif de renforcer les compétences des accompagnateurs en les formant aux aspects juridiques, pédagogiques et sociaux spécifiques à l'inclusion scolaire des enfants migrants. Cette formation permet d'offrir un accompagnement adapté et personnalisé pour chaque situation rencontrée.

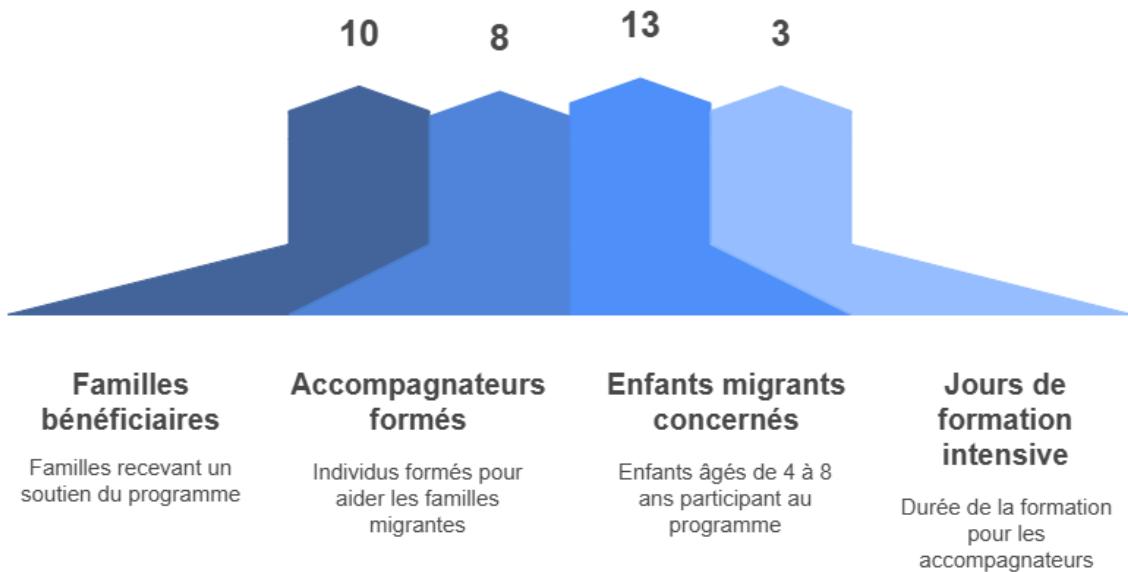


Figure 9: Visuel de l'Académie des droits des migrants à l'éducation

Formation sur les droits des migrants à l'éducation : Des experts en droit international et en droits de l'enfant ont animé des sessions détaillées sur les cadres juridiques tunisien et international relatifs à l'accès à l'éducation des enfants migrants. Les accompagnateurs ont ainsi appris à utiliser les dispositifs existants pour assurer une scolarisation sans discrimination.

Développement des compétences pratiques : Des ateliers pratiques ont permis aux accompagnateurs de développer des compétences sur la gestion des conflits interculturels, l'accompagnement psychologique des enfants migrants, ainsi que le soutien aux démarches administratives. Ces sessions ont favorisé une mise en pratique réaliste grâce à des exercices interactifs.

Sensibilisation aux défis spécifiques : Les participants ont identifié les principales barrières à la scolarisation des enfants migrants : obstacles linguistiques, non-reconnaissance des diplômes, défis culturels et d'adaptation. Ensemble, ils ont élaboré des solutions concrètes pour surmonter ces difficultés et faciliter l'intégration des enfants dans le système éducatif.

Création de réseaux d'accompagnateurs : Un réseau d'accompagnateurs, composé de migrants venant de Tunis et Sfax, a été créé pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expériences et la mise en place de stratégies collaboratives pour une meilleure prise en charge des familles migrantes.

Focus groups et élaboration de stratégies pratiques : Des focus groupes ont permis de discuter des cas pratiques rencontrés sur le terrain. Ces échanges ont donné lieu à l'élaboration de stratégies adaptées aux spécificités des familles migrantes et des défis locaux, notamment pour accompagner les enfants en situation de vulnérabilité.

Dispatching des accompagnateurs : À l'issue de la formation, les accompagnateurs ont été affectés aux familles selon leur expertise et les besoins spécifiques de chaque foyer ainsi que le pays d'origine de l'accompagnateur en corrélation avec les familles à accompagner. Ce processus garantit une aide ciblée et personnalisée, en phase avec les réalités individuelles de chaque famille.

Implication active des parties prenantes : dès le début du projet, un dialogue constant a été instauré entre les institutions publiques, les ONG, les familles migrantes et les écoles.

Choix stratégique des accompagnateurs : issus des mêmes communautés que les familles migrantes, les accompagnateurs bénéficient d'une meilleure compréhension interculturelle et d'un accès privilégié aux besoins des familles.

Anticipation des obstacles : des mesures pratiques, telles que des cours d'arabe avant l'inscription scolaire et une communication proactive avec les autorités, ont permis de faciliter l'intégration scolaire des enfants.

Valorisation des familles migrantes : considérées comme des actrices du changement, leur implication a contribué à rendre les actions plus pertinentes et mieux ciblées.

Collaboration intersectorielle : des partenariats ont été formés avec des associations (Terre d'Asile Tunisie, OIM), des ministères, des délégations régionales d'éducation, les délégués à la défense des droits des enfants (sfax et Tunis), des écoles et des institutions académiques (ESEAC), ainsi que des partenaires financiers (Heinrich Böll Stiftung), facilitant ainsi le déroulement des activités du projet.

3.4. Cours spécialisés de mise à niveau en langue arabe

Les activités de cours de mise à niveau de la langue arabe ont été menées à Sfax et à Tunis, regroupant deux groupes d'enfants migrants pour objectif de renforcer leurs compétences linguistiques et culturelles. Ces cours ont été spécifiquement conçus pour répondre aux défis rencontrés par les enfants subsahariens, en les préparant à leur intégration dans le système éducatif tunisien. L'objectif principal était de leur permettre de surmonter les barrières linguistiques et culturelles afin de faciliter leur scolarisation dans les écoles primaires. Pour ce faire, l'accent a été

mis sur l'amélioration de la maîtrise de la langue arabe, le renforcement de leur compréhension interculturelle, et la préparation à l'inscription scolaire en anticipant les obstacles liés à la langue. Les cours ont adopté une approche communicative, favorisant des méthodes interactives telles que les jeux de rôle, les dialogues pratiques et les discussions de groupe, pour permettre un apprentissage naturel et engageant. Des supports pédagogiques variés, incluant vidéos, chansons et jeux éducatifs, ont été mobilisés afin de rendre l'apprentissage vivant et accessible, tout en aidant les enfants à contextualiser leur vocabulaire. L'enseignement a également été adapté aux besoins spécifiques de chaque élève, avec des exercices différenciés et un suivi personnalisé pour les enfants en difficulté, garantissant ainsi une progression adaptée à tous les niveaux. L'implication des parties prenantes a été déterminante : les familles ont participé activement à travers des réunions d'information et un suivi à domicile ; les autorités locales, notamment la police, ont été informées à l'avance pour assurer la sécurité des participants ; les institutions scolaires ont été consultées afin de garantir la bonne préparation des enfants à leur inscription. Un élément-clé du succès réside dans l'anticipation des défis : en décidant de former les enfants à la langue arabe avant même leur entrée à l'école, le projet a permis de réduire significativement les risques de marginalisation et d'échec scolaire. En somme, ces activités ont jeté les bases d'une intégration réussie dans le système éducatif tunisien, en alliant préparation pédagogique, soutien communautaire et anticipation des difficultés d'adaptation scolaire et sociale.

3.5. La simulation de procès devant le tribunal administratif

La simulation de procès administratif s'est tenue à Sfax, une ville marquée par une dynamique migratoire importante, notamment en raison de la forte présence de migrants d'Afrique subsaharienne et de son rôle comme ville de transit. L'activité visait à sensibiliser aux obstacles que rencontrent les enfants migrants dans l'accès à l'éducation et à encourager un dialogue intersectoriel autour des enjeux juridiques et sociaux liés à leur intégration en Tunisie.

L'événement a débuté par une présentation du contexte migratoire local, mettant en lumière les réalités du terrain. La simulation a ensuite pris la forme d'un procès fictif, dans lequel les participant·es ont incarné divers rôles : juges, avocat·es, représentant·es d'institutions et membres de la société civile. Cette immersion a permis de faire ressortir des cas concrets illustrant les difficultés d'accès aux services, l'absence de documents administratifs, ou encore certaines

pratiques institutionnelles problématiques. La séance s'est poursuivie par un débat ouvert, propice à l'échange de points de vue et à la formulation de propositions concrètes. L'évaluation collective qui a clôturé la journée a permis de mesurer l'impact pédagogique de l'atelier.

L'activité a suscité une forte implication des participant·es, qui ont contribué activement à chaque étape. Le format immersif et interactif s'est révélé particulièrement pertinent pour illustrer la complexité des obstacles juridiques et administratifs auxquels les enfants migrants sont confrontés. La démarche participative, axée sur l'engagement direct de chacun·e, a renforcé la compréhension des enjeux et stimulé l'esprit critique. L'événement a également donné la parole à des acteurs de terrain, en première ligne face à ces réalités.

Une attention spécifique a été portée à l'intégration de l'approche genre, tant dans la planification que dans l'animation de l'activité. La participation active des femmes, notamment dans les rôles de direction, a renforcé la dimension inclusive de la démarche. La diversité des profils présents – juristes, enseignant·es, militant·es associatif·ves – a contribué à enrichir les échanges et à aborder la thématique sous différents angles.

L'organisation de cette simulation a nécessité une grande capacité d'adaptation. Un léger décalage dans l'arrivée de certains membres du jury a demandé un ajustement ponctuel de l'agenda, géré sans perturber le bon déroulement de l'événement. Contrairement à ce que l'on observe parfois, des représentant·es de l'État étaient bien présent·es, notamment des juristes du tribunal administratif et des enseignant·es universitaires, dont l'engagement a fortement contribué à la qualité des échanges. On peut néanmoins noter l'absence de certaines institutions publiques invitées, soulignant l'importance de renforcer leur mobilisation autour de ces thématiques sensibles. Par ailleurs, la technicité du sujet a exigé un travail de simplification du langage juridique, afin d'assurer une compréhension équitable pour toutes et tous.

Au-delà de l'activité elle-même, cette initiative a permis de faire émerger un débat local autour du droit à l'éducation des enfants migrants. Elle a fédéré une diversité d'acteurs autour d'un enjeu sociétal crucial, tout en renforçant les capacités d'analyse et de plaidoyer des personnes

impliquées. Elle a également contribué à diffuser une culture locale des droits humains, en particulier autour de l'inclusion scolaire.

La coopération avec la Heinrich Böll Stiftung (HBS) a joué un rôle déterminant dans la réussite de cette initiative. Le soutien logistique et financier de la fondation, ainsi que son expertise en matière de migration, ont permis de concevoir une activité structurée, cohérente et contextualisée. Le travail en co-construction avec l'équipe locale a favorisé une dynamique de collaboration durable et ouvre la voie à de futures initiatives communes.

La pertinence de ce format pédagogique invite à sa reproduction dans d'autres régions confrontées à des réalités migratoires similaires. Il serait pertinent de renforcer les partenariats avec les institutions publiques afin d'assurer une participation plus systématique. Enfin, des campagnes de sensibilisation continues et la capitalisation de cette expérience permettront d'alimenter des recommandations concrètes en faveur de politiques éducatives plus inclusives.

En somme, cette simulation de procès, ancrée dans le contexte complexe de la migration à Sfax, a permis de sensibiliser, de mobiliser et d'ouvrir des pistes d'action pour une société plus juste et inclusive. L'implication active des participant·es, combinée à l'appui de partenaires engagés comme la HBS, démontre la pertinence de ce type d'initiative pour faire avancer concrètement les droits fondamentaux des enfants migrants

La révision

Dans un contexte socio-politique et humanitaire particulièrement instable en avril 2024, l'association a fait preuve d'une grande réactivité et d'un engagement sans faille en procédant à une révision stratégique de la démarche du projet. Face aux obstacles qui freinent la mise en œuvre de certaines activités initiales, notamment celles liées à l'accompagnement des familles migrantes, aux cours de langue et à la concertation locale, l'équipe a su analyser rapidement la situation, impliquer ses partenaires et proposer une nouvelle orientation du projet en cohérence avec les réalités du terrain. Cette capacité d'adaptation témoigne de la flexibilité opérationnelle de l'association et de sa détermination à préserver l'impact du projet. En redéfinissant les objectifs généraux et spécifiques, tout en intégrant de nouvelles activités plus pertinentes, l'association a su

recentrer ses efforts autour de la promotion des droits des étrangers en Tunisie. Ce changement stratégique, validé officiellement par un avenant en juillet 2024, illustre également la capacité de l'équipe à maintenir une dynamique de projet constructive malgré les contraintes. À travers cette révision, l'association a démontré son aptitude à anticiper les risques, à réinventer ses modalités d'action, et à renforcer l'impact de ses interventions en s'appuyant sur une lecture fine du contexte et sur un dialogue permanent avec les parties prenantes.

3.6. Workshop : Les étudiants et les volontaires étrangers en Tunisie

Dans le cadre d'un workshop consacré à l'intégration des étudiants et volontaires étrangers en Tunisie, plusieurs pratiques prometteuses ont émergé, traduisant une volonté collective de repenser l'accueil des migrants dans la société tunisienne. L'approche participative adoptée a permis de recueillir une grande diversité de témoignages de personnes issues de différents horizons culturels et géographiques, ce qui a enrichi les échanges et permis une meilleure compréhension des obstacles rencontrés au quotidien. La méthodologie d'animation mise en place, à la fois structurée et inclusive, a facilité les discussions. Les participants ont travaillé en petits groupes autour de thématiques précises, puis partagé leurs analyses lors de restitutions collectives, encourageant ainsi la réflexion commune et l'élaboration de solutions concrètes.

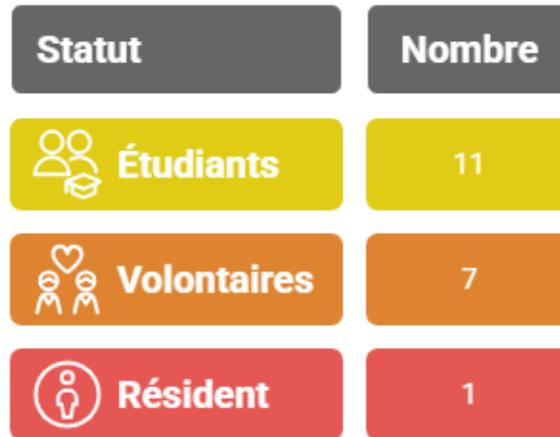


Figure 10: Portrait des bénéficiaires du workshop étudiants/volontaires

Le workshop a abouti à des recommandations pratiques, à la fois personnelles et collectives. Les participants ont proposé des actions à mettre en œuvre individuellement, telles que l'apprentissage du dialecte tunisien ou la participation à des événements socioculturels, tout en suggérant des pistes

d'amélioration à l'échelle communautaire, comme la création d'un site d'information pour les étrangers, ou l'organisation de formations sur les droits et les démarches administratives. Ces propositions ont souligné l'importance de reconnaître les étrangers comme des acteurs à part entière du changement. En les invitant à réfléchir à leur rôle futur dans les relations entre la Tunisie et leur pays d'origine, le workshop a renforcé leur engagement et fait émerger des idées concrètes, comme la mise en place de bureaux d'accompagnement ou la promotion d'une image plus inclusive de la Tunisie.

Une autre dimension essentielle abordée fut celle de la cohabitation interculturelle. Le groupe a souligné la nécessité de sensibiliser aussi bien les migrants que les citoyens tunisiens aux différences culturelles et religieuses, en encourageant notamment l'apprentissage mutuel. Dans cette optique, les participants ont proposé la mise en place d'activités de sensibilisation interculturelle et linguistique, afin de renforcer les liens sociaux et de faciliter l'intégration. L'idée de développer des outils numériques, tels qu'un site web ou une application dédiée à l'intégration, a également été largement soutenue. Cet outil permettrait de centraliser des informations fiables et accessibles sur la vie en Tunisie — lois, démarches, culture, et services — et de servir de passerelle entre les migrants et les institutions.

L'ensemble de ces réflexions a permis de poser les bases d'un dispositif d'intégration plus humain, plus structuré, et centré sur les expériences concrètes des personnes concernées. Ce workshop a ainsi démontré l'importance d'un cadre d'échange où chacun peut s'exprimer librement, proposer, et construire collectivement des solutions réalistes et applicables.

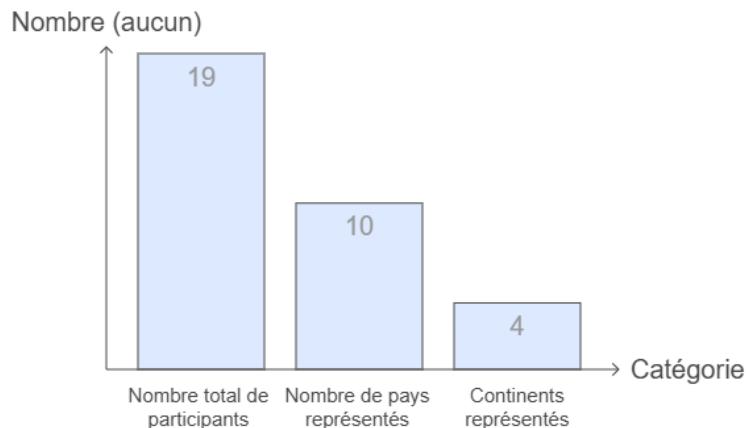


Figure 11: Activités réalisées durant le workshop international

Enfin, la richesse du workshop s'est aussi exprimée à travers la diversité de ses participants. L'atelier a réuni 19 personnes originaires de 10 pays répartis sur quatre continents. Les profils étaient variés : étudiants, volontaires, résidents, avec une parité hommes-femmes quasi parfaite. Cette mixité a été un levier puissant de dialogue et de compréhension mutuelle, confirmant que la diversité, loin d'être un frein, constitue une ressource précieuse pour bâtir des ponts entre les communautés et imaginer une société tunisienne plus inclusive.

QUI SOMMES NOUS?

La section Hay-Habib des Scouts Tunisiens est une association de mouvement scout en Tunisie, reconnue d'utilité publique par le décret n°182-77 du 16 Février 1977. Le but du mouvement scout est de contribuer au développement des enfants, des adolescents et des jeunes afin de renforcer leurs compétences physiques, mentales, sociales et spirituelles. La section Hay-Habib est labellisée en Corps Européen de Solidarité de 2020 à 2027. Elle travaille également sur l'échange en réciprocité des jeunes volontaires entre la France et la Tunisie depuis 2017.



UNE ÉDUCATION POUR TOU-TE-S, UNE CHANCE POUR CHACUN-E”

Ce projet fait partie du programme Tuniso-Français PCPA-Tunisie, soyons actifs actives qui est un programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile tunisienne et française qui vise à la réduction des inégalités d'accès aux droits.

“Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e” est un projet lancé en Novembre 2023 et qui vise à renforcer la protection des droits des étrangers en Tunisie, spécifiquement le droit d'accès à l'éducation.

CONTACT
+216 93 166 446
education.chance.saa@gmail.com

LES ÉTUDIANTS ET LES VOLONTAIRES ÉTRANGERS EN TUNISIE : LEUR IMPACT SUR LES RELATIONS TUNISIE-PAYS D'ORIGINE

Le workshop a accueilli 11 étudiants, 7 volontaires et 1 résident internationaux en Tunisie. Tous les participants se sont réunis pour identifier des pistes d'amélioration de l'intégration des étrangers en Tunisie. Ce workshop a pris lieu du 14 au 15 Décembre 2024, à Sousse.

FACILITÉS EN TUNISIE

- L'obtention du visa
- L'accessibilité des bourses en Tunisie par rapport aux autres pays tels que le Maroc
- La diversité culturelle
- L'ouverture de l'esprit
- La localisation de la Tunisie
- Le mode de vie

LES RÉUSSITES

- La promotion de l'indépendance individuelle
- Création des relations d'amitié avec des personnes de différentes nationalités
- L'opportunité de changer la filière académique



OBSTACLES À L'INTÉGRATION

- L'obtention de la carte séjour
- Le racisme et le harcèlement
- La location de lieu d'hébergement
- L'impossibilité de faire un contrat avec les opérateurs téléphoniques (ADSL chez soi)
- La complexité des processus administratifs
- Les exigences administratives pour faire l'inscription universitaire
- L'impossibilité de l'organisation des événements culturels
- La barrière linguistique

LA RELATION AVEC LA TUNISIE À L'AVENIR

- Favoriser les conventions internationales prenant en charge l'accompagnement des étudiants
- Fonder un bureau d'accompagnement pour les étudiants
- Promouvoir une meilleure image de la Tunisie dans son pays d'origine
- Promouvoir les opportunités économiques en Tunisie

PISTES D'AMÉLIORATION DE L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS

Sur le plan individuel :

- Apprendre le dialecte tunisien
- Avoir une idée sur la culture Tunisienne
- Forger des amitiés avec des Tunisiens

Sur le plan communautaire :

- Assurer des formations en langue Arabe et en dialecte tunisien
- Faire des journées d'intégration dans les instituts de coopération internationale
- Création d'un site web ou une application résumant les lois, les règles et les normes générales en Tunisie

Figure 12: Brochure des recommandations issues des workshops

4. Stratégies de communication

4.1. Cr éation de support & campagne de vulgarisation et de sensibilisation au droit d'acc ès à l'éducation

L'accès à l'éducation est un droit fondamental reconnu par les principales conventions internationales relatives aux droits de l'enfant. Pourtant, ce droit reste encore hors de portée pour de nombreux enfants, en particulier ceux issus de contextes migratoires ou de situations de grande vulnérabilité. Face à ce constat préoccupant, il est devenu essentiel de mener des actions concrètes de sensibilisation afin de renforcer la connaissance de ce droit, promouvoir une culture des droits de l'enfant et encourager une mobilisation collective.

Dans ce cadre, un support numérique de sensibilisation a été conçu pour rendre accessibles les principes juridiques et sociaux liés au droit à l'éducation. Ce contenu a été pensé pour être clair, attractif et compréhensible par un large public, avec une attention particulière portée à sa qualité visuelle et sonore. Parallèlement, une campagne de diffusion sur les réseaux sociaux a été déployée afin de maximiser l'impact du message, toucher des publics variés et favoriser une appropriation collective des enjeux.

Des temps d'échange ont été organisés sous forme de workshops et de discussions, créant des espaces propices à l'approfondissement des connaissances et à l'engagement des participant·es. Ces moments ont permis d'ouvrir le dialogue sur les défis actuels liés à l'accès à l'éducation et sur les actions concrètes à mettre en œuvre pour y répondre collectivement.

La mobilisation a été marquée par un fort intérêt de la société civile, dont les membres ont exprimé la nécessité de mieux maîtriser les droits de l'enfant pour mieux les défendre. Même si la participation institutionnelle est restée limitée, cette dynamique a démontré la capacité des acteurs de terrain à se mobiliser autour de ces enjeux. L'initiative a ainsi posé les bases d'une sensibilisation citoyenne durable et inclusive.

L'expérience a également mis en lumière plusieurs enseignements clés. L'importance de supports bien conçus, accessibles et techniquement soignés, s'est révélée centrale pour faciliter la compréhension et l'appropriation des messages. Les réseaux sociaux, en tant que levier de diffusion stratégique, ont permis de dépasser les cercles habituels et d'élargir le champ de

sensibilisation. Enfin, la nécessité d’impliquer plus activement les institutions a été soulignée, afin d’assurer une meilleure articulation avec les politiques publiques et de garantir un impact à long terme.

Cette première campagne marque un tournant dans la vulgarisation des droits de l’enfant. Elle ouvre la voie à de futures initiatives de plaidoyer et de sensibilisation thématique, en s’appuyant sur un réseau croissant d’acteurs engagés et sur des outils modernes adaptés aux réalités du terrain. Elle représente une étape importante vers une mobilisation collective plus large, ancrée dans une vision inclusive du droit à l’éducation pour tou·te·s les enfants.

4.2. Réalisation d’un court-métrage : Route vers El-Amra

Une initiative audiovisuelle a été lancée pour documenter l’expérience migratoire en Tunisie à travers la réalisation d’un court-métrage. L’action s’est déployée dans les régions de Sfax, El-Amra, Sidi Bouzid et Kasserine, en retracant les parcours de migrants internes et internationaux par une approche sensible et humaine.

Le film s’appuie sur des témoignages directs de citoyens rencontrés sur le terrain, enrichis par des séquences de route et des paysages traversés, pour restituer la réalité vécue par les personnes migrantes. Il s’agit d’un regard porté avec dignité sur des récits souvent invisibilisés, dans une volonté de sensibiliser un public plus large aux enjeux migratoires locaux.

Le court-métrage, d’une trentaine de minutes, a été conçu comme un outil accessible, mobilisant un vidéaste professionnel afin de garantir une qualité technique. Des projections internes ont été organisées en amont pour affiner la version finale avant diffusion. Le processus a mobilisé directement une trentaine de témoignages.

Ce travail a permis de produire un contenu authentique et ancré dans la diversité des vécus, révélant les dimensions sociales et régionales de la migration. Il constitue désormais un support durable, utilisable lors de projections publiques, d’ateliers éducatifs, de conférences ou dans le cadre d’actions de plaidoyer.

L’approche adoptée a renforcé le lien de confiance avec les communautés, grâce à une posture participative et respectueuse. Le choix de mobiliser un vidéaste local, la préparation minutieuse

des interviews, la valorisation de récits pluriels et l'attention portée aux paysages a enrichi la narration et contribué à créer un court-métrage à la fois immersif et sensible.

Des défis ont néanmoins marqué la réalisation, notamment l'accessibilité difficile de certaines zones rurales, la réticence de certains habitants à témoigner, des conditions de tournage parfois instables, et la nécessité d'adapter le planning face à la densité des témoignages et à la charge émotionnelle qu'ils comportaient.

Cette expérience a permis de dégager des recommandations utiles pour l'avenir. Il apparaît essentiel de prévoir plus de temps pour la collecte de témoignages, de renforcer les partenariats avec les associations locales afin de rassurer les participant·es, et de développer une version sous-titrée pour élargir l'audience, notamment à l'international. L'organisation de projections suivies de débats pourrait également prolonger l'impact de l'œuvre.

À moyen terme, ce court-métrage a le potentiel de sensibiliser citoyens et décideurs sur les réalités de la migration en Tunisie. Il pourrait être mobilisé dans des séminaires universitaires, des campagnes de la société civile ou des espaces de dialogue institutionnels, consolidant ainsi les liens entre actions de terrain et plaidoyers à l'échelle régionale et nationale.

Le film "Route vers El-Amra" s'impose comme un outil vivant, à la croisée de la mémoire, de la sensibilisation et de la mobilisation sociale, porteur d'un récit collectif sur la migration tunisienne d'aujourd'hui.

5. Visites et échanges internationaux

5.1. Visite d'échange et acquisition d'expériences des associations françaises spécialisées dans l'accompagnement des migrants

La visite en France, une mission d'échange et d'apprentissage, a été organisée à Paris du 18 au 23 octobre 2024. Cette activité avait pour objectif de renforcer les capacités des acteurs associatifs tunisiens en matière d'accompagnement des personnes migrantes, en s'inspirant de l'expertise et des pratiques développées par les associations françaises.

En Tunisie, l'intégration des personnes migrantes, notamment dans le système éducatif, se heurte encore à de nombreux obstacles, notamment linguistiques, culturels et administratifs. La France,

de par son expérience historique et actuelle en matière d'accueil et d'intégration, représente une source d'inspiration précieuse.

La visite a permis de rencontrer cinq structures françaises engagées auprès des populations migrantes. Les échanges ont porté sur leurs modalités de travail, leurs méthodes d'accompagnement, ainsi que sur les défis qu'elles rencontrent. Ces rencontres ont constitué une opportunité concrète d'acquérir des connaissances pratiques, de tisser des liens et de recueillir des recommandations utiles et transposables au contexte tunisien.

Les associations françaises rencontrées ont développé une approche holistique de l'accompagnement des jeunes migrants, combinant :



Figure 13: Modèle d'accompagnement des jeunes migrants en France

L'intégration sociale passe par un accompagnement multidimensionnel qui prend en compte l'individu dans toutes ses dimensions.

Une coordination étroite avec les institutions publiques : Certaines structures (ex : FIDE) bénéficient de financements et travaillent en lien direct avec l'État (OFII), ce qui leur permet d'assurer la qualification des formateurs, de proposer une offre structurée de formation linguistique certifiée et de faciliter l'accès des migrants aux services publics.

La mise en place d'un cadre de collaboration entre les associations et les institutions publiques garantit plus de durabilité et d'efficacité dans l'action.

Un soutien individualisé vers l'autonomie : des dispositifs permettent un suivi personnalisé des parcours : rédaction de CV, aide à la régularisation, accès à la formation ou à l'emploi, orientation vers les structures compétentes. La prise en charge individualisée facilite la réussite des parcours d'intégration, en tenant compte des spécificités de chaque migrant.

Des espaces d'écoute et de co-construction : Les associations ont mis en place des dispositifs participatifs pour favoriser la parole des migrants, créer de la confiance, et adapter les services à leurs besoins réels. Co-construire les réponses avec les migrants permet d'assurer leur pertinence et leur efficacité.

L'importance du travail en réseau et du plaidoyer : Plusieurs associations mènent des actions de plaidoyer pour défendre les droits des migrants (ex : droit de vote, accès à l'éducation) et travaillent en réseau avec d'autres acteurs, y compris à l'échelle internationale. Le plaidoyer collectif et les synergies inter-associatives renforcent l'impact des actions.

Les échanges réalisés ont permis d'identifier des partenariats potentiels pour l'avenir, notamment dans les domaines de la formation, de l'échange de pratiques et du soutien au plaidoyer en Tunisie. Bien que les contextes varient, plusieurs des modèles observés offrent des pistes d'inspiration pour adapter et structurer les services d'accueil en Tunisie, en particulier en ce qui concerne les enfants et jeunes migrants

Cette mission d'étude a permis d'identifier des pratiques innovantes et transférables, qui nourrissent la réflexion autour du développement d'un modèle tunisien d'accompagnement des migrants, centré sur les droits humains, l'inclusion sociale, et la cohabitation citoyenne.

5.2. Visite d'études au Maroc

La visite d'études au Maroc, qui s'est déroulée du 13 au 18 janvier 2025, avait pour objectif principal de renforcer les connaissances et les pratiques en matière de protection des droits des personnes migrantes, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation. Le Maroc a été choisi en raison de sa proximité géographique, culturelle et politique avec la Tunisie, ainsi que pour les avancées significatives réalisées en matière de gouvernance migratoire.

Durant cette visite, la délégation a rencontré sept associations marocaines actives dans le domaine de la migration et des droits humains. Ces structures ont partagé leurs approches, leurs difficultés et les résultats obtenus dans le cadre de leur travail avec les personnes migrantes. Parmi elles figuraient des organisations telles que Médecins du Monde, qui propose un accompagnement sanitaire, psychologique et juridique, ainsi que le Collectif des Communautés Subsahariennes au Maroc (CCSM), qui milite activement pour l'accès des enfants migrants à l'éducation publique, en impliquant également les parents dans les instances scolaires.

D'autres structures, comme l'Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) ou Humanité & Inclusion, ont mis en avant l'importance du plaidoyer et de la formation des acteurs institutionnels pour garantir un accès équitable aux services. Certaines associations, comme l'Initiative Urbaine ou la Fondation Orient-Occident, se sont distinguées par leur travail d'insertion socio-professionnelle et leur soutien aux jeunes issus de l'immigration, à travers des ateliers, des formations et des activités artistiques.

Au fil des échanges, plusieurs **points de convergence** ont été relevés entre les contextes marocain et tunisien : des difficultés persistantes dans la prise en charge des personnes migrantes, la forte dépendance au travail informel, la criminalisation de la migration irrégulière ou encore la prévalence du racisme et de la xénophobie. Cependant, des **différences marquantes** ont également été observées : le Maroc dispose d'un cadre juridique clair qui garantit l'accès à l'éducation pour tous les enfants, indépendamment du statut migratoire, ainsi que d'un dispositif de régularisation plus structuré, avec une carte d'immatriculation donnant accès à plusieurs droits sociaux.

Nom de l'organisation	Domaines d'intervention
Médecins du Monde - Maroc	Assistance médicale, juridique, sanitaire et psychologique aux migrants
Collectif des Communautés Subsahariennes au Maroc (CCSM)	Droits des migrants, accès à l'éducation, intégration socio-économique et culturelle
Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH)	Défense des droits humains, aide juridique, accompagnement des enfants migrants
Association Initiative Urbaine (AIU)	Insertion professionnelle, accompagnement académique, activités culturelles et formations linguistiques
Association Rim Espoir et Développement	Assistance humanitaire, formation professionnelle, accompagnement juridique et scolaire des femmes et des enfants migrants
Fondation Orient-Occident	Formation, employabilité, appui psycho-social, cours de langue, accompagnement juridique
Humanité et Inclusion (HI)	Prise en charge des personnes vulnérables, plaidoyer, formation des autorités

Tableau 4: *Les partenaires rencontrés au Maroc*

Cette visite a permis de dégager plusieurs **bonnes pratiques** transférables au contexte tunisien. Parmi elles : l'importance du plaidoyer ciblé auprès des ministères pour faciliter l'inscription des enfants migrants dans le système éducatif ; l'adoption d'une approche globale

intégrant santé, éducation, soutien juridique et insertion professionnelle ; le renforcement des coopérations entre associations et autorités publiques ; ou encore la sensibilisation des communautés locales pour lutter contre les discriminations.

En conclusion, cette mission a constitué une opportunité précieuse d'apprentissage et de renforcement des capacités pour les acteurs tunisiens. Elle a permis non seulement de prendre connaissance de stratégies concrètes et efficaces mises en œuvre au Maroc, mais également de nourrir une réflexion stratégique pour adapter et améliorer les pratiques en Tunisie. L'expérience marocaine met en évidence l'intérêt de formaliser les droits des migrants dans la législation, de favoriser l'intégration éducative à travers des dispositifs alternatifs comme les écoles de la 2^e chance, et de développer une coopération plus étroite avec les institutions publiques. Les enseignements tirés de cette visite orienteront les prochaines étapes du projet, notamment en matière de plaidoyer, de sensibilisation et de mise en réseau des acteurs engagés pour le droit à l'éducation des enfants migrants.

5.3. *Étude comparative France-Tunisie-Maroc*

Au terme de cette étude comparative, il est essentiel de tirer des enseignements concrets sur les approches migratoires adoptées par la France, le Maroc et la Tunisie. La matrice KISS constitue un outil d'analyse stratégique efficace pour structurer un retour d'expérience (REX), identifier les pratiques à pérenniser, celles à améliorer ou abandonner, et proposer des pistes nouvelles d'action. Elle offre une vision transversale, constructive et opérationnelle, utile tant pour les décideurs que pour les acteurs de terrain.

Cette analyse met en lumière trois grands enseignements :

Le rôle moteur des politiques claires et inclusives : Le Maroc a montré qu'une volonté politique forte (SNIA), associée à un travail de terrain avec la société civile, peut transformer un défi migratoire en opportunité d'intégration.

L'importance de l'adaptation linguistique et pédagogique : La France a compris la nécessité de préparer les migrants à la langue et aux exigences éducatives, alors que la Tunisie peine encore à proposer une réponse adaptée.

La centralité des droits de l'enfant : Si les trois pays ont ratifié des textes internationaux, seule une mise en œuvre pratique, notamment à travers l'accompagnement juridique et pédagogique, garantit le respect de ces droits.

Matrice KISS – Analyse comparative France / Maroc / Tunisie

KISS	Description
Keep <i>(À conserver)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le cadre juridique structuré et l'accompagnement linguistique et éducatif en France. ◆ La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) au Maroc, soutenue par la société civile. ◆ L'accès non discriminatoire aux soins au Maroc et en Tunisie (tant que les soins sont payés).
Improve <i>(À améliorer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'accès à l'éducation en Tunisie, limité par la langue et les démarches. ◆ La coordination institutionnelle en Tunisie pour une politique migratoire claire. ◆ En France, la rigidité de la régularisation au cas par cas.
Stop <i>(À arrêter)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'absence de statut légal pour les migrants subsahariens en Tunisie. ◆ Les tests de niveau obligatoires comme condition d'accès à l'école pour les enfants migrants en Tunisie.
Start <i>(À mettre en place)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ En Tunisie : une stratégie nationale inclusive, inspirée du modèle marocain. ◆ Des programmes de langue arabe pour enfants migrants. ◆ Un accompagnement juridique pour enfants sans papiers comme au Maroc. ◆ En France : plus de souplesse dans les régularisations des familles vulnérables.

Tableau 5: Matrice KISS – Analyse comparative France / Maroc / Tunisie

6. Études et analyses : Recherche académique

Dans le prolongement de ses actions de terrain, l'association a souhaité approfondir sa compréhension des enjeux liés à l'accès des enfants migrants à l'éducation en Tunisie, pour ambition d'apporter un éclairage structuré, contextualisé et documenté sur une problématique encore peu explorée dans le paysage associatif tunisien.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de produire des données fiables et exploitables, à la fois pour orienter les interventions futures et pour nourrir un plaidoyer fondé sur l'analyse. La ville de Sfax a été retenue comme terrain principal de l'enquête, en raison de sa position centrale dans les dynamiques migratoires récentes, de la concentration croissante de populations migrantes dans plusieurs de ses quartiers, et de la persistance d'obstacles spécifiques à l'intégration scolaire des enfants issus des migrations subsahariennes.

La recherche s'est appuyée sur une approche qualitative et participative. Un questionnaire a été élaboré à partir des problématiques identifiées sur le terrain et a été administré auprès de familles subsahariennes résidant à Sfax, en particulier dans les quartiers de Hay Habib, Hay Bahri et El Amra. Ce questionnaire a permis de recueillir des données sur les conditions de vie des familles, leur parcours migratoire, leurs relations avec les structures éducatives et les expériences vécues par les enfants en matière de scolarisation.

Parallèlement, un travail d'analyse documentaire a été mené, mobilisant des études antérieures, des rapports associatifs, ainsi que des textes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'enfant et à l'accès à l'éducation. L'équipe de recherche s'est également appuyée sur un cadre théorique mobilisant les notions d'exclusion sociale, de reproduction des inégalités et de cosmopolitisme méthodologique, afin de mieux cerner les mécanismes systémiques à l'œuvre dans le contexte tunisien.

Les résultats de l'enquête font apparaître plusieurs difficultés majeures. De nombreuses familles rencontrent des obstacles pour inscrire leurs enfants à l'école, en raison de l'absence de documents administratifs, de la méconnaissance des procédures ou du rejet implicite de certaines directions d'établissements. La précarité du logement, l'instabilité juridique et l'impossibilité d'accéder au

marché du travail aggravent encore la situation, en limitant la capacité des familles à répondre aux besoins scolaires de leurs enfants (transport, fournitures, régularité de la présence).

Le questionnaire a également mis en évidence un sentiment d'exclusion et de discrimination ressenti par les familles migrantes, renforcé par un climat local parfois hostile, notamment depuis l'été 2023. Certains parents témoignent de leur peur de s'adresser aux institutions publiques, et de leur découragement face aux réponses floues ou inaccessibles des administrations scolaires.

En revanche, l'enquête révèle aussi des éléments porteurs : des enseignants engagés individuellement, des soutiens associatifs ponctuels, et une volonté forte, de la part des familles, d'inscrire leurs enfants dans une dynamique d'intégration éducative. Ces signaux soulignent l'importance de renforcer les synergies entre institutions éducatives, société civile et acteurs communautaires.

La méthodologie adoptée – centrée sur la parole des familles, l'analyse croisée des vécus et des textes juridiques, et l'ancrage local – a permis de dégager plusieurs bonnes pratiques. Parmi elles :

- l'adaptation du langage des questionnaires pour une meilleure accessibilité,
- le choix d'une enquête de proximité favorisant la confiance,
- l'intégration d'un regard pluridisciplinaire dans l'analyse finale.

Ces choix méthodologiques ont renforcé la légitimité du travail de terrain et la pertinence des recommandations produites.

Dans le cadre de cette étude, une enquête complémentaire a été menée auprès d'un échantillon de citoyens tunisiens afin de recueillir leurs perceptions, connaissances et attitudes à l'égard des migrants subsahariens vivant en Tunisie. Le questionnaire abordait plusieurs dimensions : les données sociodémographiques, la perception sociale et culturelle des migrants, leur intégration économique et scolaire, ainsi que le rôle des médias. Il en ressort une diversité d'opinions : si certains répondants expriment de l'empathie, un intérêt pour la cohabitation et une ouverture à l'égalité des droits, d'autres soulignent des craintes liées à la sécurité, à la concurrence sur le marché de l'emploi, ou encore à l'impact culturel et éducatif. L'enquête révèle également un manque général de connaissance des droits des migrants, mais aussi un potentiel d'engagement citoyen en faveur de leur inclusion.

Inclusion des migrants en Tunisie :
Enjeux et états des lieux

Enquête sur les attitudes et les opinions des Tunisiens
 envers les migrants en Tunisie

NB: Veuillez répondre avec précision aux questions suivantes, sachant que les informations que vous fournissez sont des formations confidentielles et sont utilisées uniquement à des fins de recherche scientifiques. Vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Il n'y a pas de réponses justes ou fausses - votre opinion sincère est ce qui compte le plus.
 Merci pour votre temps et votre contribution.

Première Partie : Données sociodémographiques

- 1- Sexe :
 Femme
 Homme
- 2- Âge :
 3- Niveau d'études :
 Analphabète
 Primaire
 Secondaire
 Universitaire
- 4- Emploi :
 Employé
 Votre profession :
 Chômeur
 Etudiant/ élève
 Filière :
 5- Lieu de résidence :
 Rural
 Urbain

Deuxième Partie : Connaissances des migrants
 Subsahariens

1- Quelle est votre perception générale des migrants subsahariens ?

Positive

Neutre

Négative

2- Pensez-vous que la présence de migrants subsahariens influence la culture Tunisiens ?

Oui, positivement

Oui, négativement

Pas d'influence

Pas sûr

3- Quel est, selon vous, la principale raison qui pousse les migrants subsahariens à venir en Tunisie ?

Raisons économiques

T Sécurité

B Education

M Migration vers l'Europe

Ji Demande d'asile

Autre(s) :
 0
 0
 N
 N
 3

4- Avez-vous déjà assisté des initiatives visant à aider les migrants subsahariens ?

Oui

Non

5- Seriez-vous prêt à participer à des initiatives visant à aider les migrants subsahariens ?

Oui

Non

Peut-être

6- Avez-vous des amis ou des connaissances parmi les migrants subsahariens ?

Oui

Non

7- Connaissez-vous des organisations et/ ou des associations qui travaillent avec des migrants ?

Oui

Non

Pas intéressé

8- Connaissez-vous les lois et les conventions concernant les droits des migrants subsahariens ?

Oui

Non

Ce n'est pas intéressant

4

Oui

Non

4- Selon vous, quel est le rôle que le gouvernement tunisien devrait jouer à l'égard les migrants subsahariens ?

Accueillir et intégrer

Les mesures prises pour une meilleure intégration des migrants :

Formation linguistique

Formation culturelle

Aide à l'accès à l'emploi

Logement et hébergement

Autre(s) :
 5

6

Si vous êtes contre, pourquoi ?

	Fortement d'accord	Plutôt d'accord	Neutre	Pas du tout d'accord	Fortement en désaccord
Différence culturelle					
L'augmentation de leurs nombre					
Coût de vie élevé et manque de matériaux de base					

5- Avez-vous des préoccupations liées à la présence de migrants subsahariens ?

Oui
Non
Pas sûr

6- A quel point vous êtes d'accord avec l'affirmation suivante « les migrants subsahariens devraient être traités avec dignité et respect » ?

Fortement d'accord
Plutôt d'accord
Neutre
Pas du tout d'accord
Fortement en désaccord

7- Comment évaluez-vous l'importance de la solidarité internationale envers les migrants subsahariens ?

Très importante
Importante
Peu importante
Pas du tout importante

7

8- Que pensez-vous de l'arrivée des migrants subsahariens en Tunisie ?

Pour Contre Indifférent

9- Avez-vous déjà donné de l'aide à des migrants subsahariens ?

Oui Volontairement A la demande Non

10- Avez-vous été exposé à la violence par des migrants subsahariens ?

Oui

Types de violence :

Verbale Physique Les deux Non

11- Dans le cas où vous étiez victime d'une violence, comment réagissez-vous ?

Contacter la police Echange de violence Je ne fais rien

8

12- Etes-vous d'accord de vivre avec les migrants subsahariens dans une même ville ?

Oui Non

Pourquoi ?

	Oui	Non
Agression contre la propriété		
Peur pour la famille		
Manque de respect et causer des ennuis		
Vol		
Attaquer des maisons		
Commettre des crimes		
Manque de sécurité		

13- A quel point vous sentez-vous en sécurité en présence de migrants subsahariens dans votre communauté ?

Très en sécurité Plutôt en sécurité Neutre Plutôt en insécurité Très en insécurité

II. Intégration économique :

1- Comment évaluez-vous l'impact des migrants subsahariens sur l'économie tunisienne ?

Très positif Positif Neutre Négatif Très négatif

2- Avez-vous déjà travaillé avec des migrants subsahariens ?

Oui

Comment était l'expérience ?

Très bonne Bonne Neutre Mauvaise Très mauvaise Non

3- Avez-vous un problème à travailler avec des migrants sur le même lieu de travail ?

Oui

Décision prise :

Poursuivre le travail Interrompre le travail Expulser les migrants du travail Non

4- Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « les migrants subsahariens devraient avoir les mêmes droits à l'emploi que les tunisiens »

Fortement d'accord Plutôt d'accord Neutre Pas du tout d'accord Fortement en désaccord

9

10

5- Quelles sont les conséquences négatives que vous attribuez à l'intégration des migrants subsahariens dans le marché de l'emploi ?

	Oui	Plus ou moins oui	Non	Pas du tout
Augmentation de la concurrence				
Plus de charge				
Tensions sociale				
Les jeunes tunisiens restent en chômage				
Perte de priorité pour les tunisiens au travail				

III. Intégration scolaire :

1- Pensez-vous que les enfants des familles subsahariennes devraient avoir accès à l'éducation en Tunisie ?

Oui

Non

Si non, pourquoi ?

	Oui	Non
Barrières linguistiques		
Peur pour les enfants		
Risques de discrimination		
Impact négatif sur les autres enfants tunisiens		
Entrave l'enseignement		

2- Pensez-vous que l'intégration des enfants subsahariens pourrait avoir un impact sur la qualité d'enseignement des autres enfants ?

Oui, un impact positif

Oui, un impact négatif

Non

3- Pensez-vous que l'éducation est un droit universel pour tous les enfants, y compris ceux des familles subsahariennes ?

Oui

Non

4- Acceptez-vous que votre enfant ait des ami-e-s subsaharien-ne-s ?

Oui

Non

11

12

5- Quelles sont les méthodes que le gouvernement tunisien peut utiliser pour faciliter l'intégration des enfants des familles subsahariennes ?

(Vous pouvez choisir plus qu'une option)

Sensibilisation des enseignants

Mise en place des programmes d'apprentissage de la langue Arabe

Ressources éducatives complémentaires (exple : cours de consolidation)

Je suis contre l'intégration

Quatrième Partie : Influence des médias

1- Quel est votre source principale d'information sur les migrants ?

(Veuillez indiquer l'ordre de 1→5)

Média (télévision / presse / radio)

Journaux

Réseaux sociaux

Amis

Famille

2- A quel point pensez-vous que les médias ont-ils une influence sur les attitudes envers les migrants subsahariens ?

Influence importante

Influence peu importante

Influence faible

Aucune influence

3- Pensez-vous que la présentation des migrants subsahariens dans les médias est juste ?

Oui

Non

Pas sûr

4- Pensez-vous que les médias devraient faire plus d'effort pour sensibiliser le public aux réalités des migrants subsahariens ?

Oui

Non

5- Pensez-vous que les médias ont influencé votre opinion sur les migrants subsahariens ?

Oui

Non

Pas sûr

13

14

Figure 14: Le questionnaire d'inclusion des migrants

Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les actions de sensibilisation, de promouvoir la solidarité sociale, et d'adapter les politiques publiques – notamment éducatives – pour favoriser une meilleure intégration des enfants migrants dans le tissu social tunisien.

Cette recherche marque un tournant important dans la démarche de l'association, qui s'affirme désormais comme un acteur capable de produire du savoir au croisement de l'action sociale, du plaidoyer et de l'analyse académique. Elle témoigne d'une volonté forte de structurer les interventions futures à partir de diagnostics rigoureux, de renforcer le dialogue avec les institutions éducatives, et de nourrir une réflexion collective sur les conditions de scolarisation des enfants migrants en contexte tunisien.

En produisant des données inédites et contextualisées, cette enquête a permis de mettre en lumière des réalités souvent invisibles, tout en valorisant des pratiques efficaces issues du terrain. Elle constitue une base solide pour initier de nouvelles actions, renforcer les collaborations locales et internationales, et alimenter un plaidoyer fondé sur les droits. L'association souhaite désormais intégrer systématiquement cette dimension analytique dans ses projets futurs, et poursuivre la dynamique en lançant de nouveaux cycles de recherche participative, centrés sur les besoins réels des familles et des enfants migrants.

7. Conclusion

Caractéristique	Défis	Facteurs de succès
Stabilité politique	Instabilité	Gouvernance réactive
Communication	Barrières linguistiques	Dialogue interculturel
Soutien institutionnel	Faible engagement	Partenariats solides
Ressources	Limitées	Impact social positif
Communauté	Manque de coordination	Mobilisation communautaire

Figure 15: Conclusion visuelle du projet capitalisé

Malgré les contraintes structurelles rencontrées, le projet a permis de faire émerger des dynamiques positives et porteuses d'impact. Le contexte politique instable en Tunisie a constitué un obstacle majeur pour la planification, la coordination et l'exécution de certaines activités, notamment en ce qui concerne la collaboration avec les institutions publiques. À cela s'ajoutent les barrières linguistiques, qui ont limité l'intégration scolaire des enfants migrants malgré la mise en place de cours d'arabe, ainsi que l'absence d'une stratégie migratoire nationale cohérente, entravant la coordination entre les différents acteurs impliqués. Le faible engagement de certaines parties prenantes institutionnelles, en particulier lors d'initiatives comme la simulation de procès administratif, a également freiné le plein déploiement du projet. Par ailleurs, la contrainte constante des ressources humaines et financières a nécessité une réévaluation continue des priorités et une grande flexibilité dans la mise en œuvre des actions.

Cependant, ces défis ont été partiellement surmontés grâce à des choix stratégiques et à une gouvernance agile. Le système de pilotage basé sur un comité de coordination et un comité exécutif a permis de maintenir une prise de décision rapide, inclusive et collective. Des partenariats solides, tant avec des ONG locales qu'internationales, ont renforcé la portée des activités, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de l'accompagnement juridique, et du plaidoyer. L'impact social du projet s'est manifesté à travers des actions concrètes et novatrices, telles que l'organisation de workshops interculturels, les cours de langue, ou encore les rencontres communautaires qui ont facilité l'intégration des enfants et familles migrantes dans leur nouvel environnement.

L'implication active des communautés concernées, notamment des familles migrantes elles-mêmes, a constitué un levier essentiel dans la réussite des interventions. Leur participation, au-delà d'un simple rôle de bénéficiaires, a favorisé une meilleure adaptation des outils et une appropriation locale des dynamiques de changement. Les ateliers d'échange et les visites de terrain ont par ailleurs permis de nourrir un dialogue interculturel riche et constructif, instaurant un réseau d'accompagnement plus inclusif et sensible aux réalités migratoires.

Le projet « Une éducation pour tou-te-s, une chance pour chacun-e » a démontré la nécessité et l'impact positif d'interventions bien coordonnées pour faciliter l'intégration des migrants en Tunisie. Les succès enregistrés s'expliquent par une collaboration efficace entre acteurs institutionnels, associatifs, et locaux, ainsi qu'un engagement fort pour les droits humains des migrants. L'expérience acquise offre des perspectives robustes pour l'avenir, notamment en matière de plaidoyer pour une politique migratoire inclusive. Les enseignements tirés de ce projet contribueront à enrichir les méthodologies futures et à renforcer la capacité d'adaptation des interventions, confirmant ainsi le potentiel de la capitalisation des expériences pour guider des actions plus inclusives et durables.

MERCI À CELLES ET CEUX QUI Y CROIENT

« L'école est un droit. Merci d'y croire avec nous. »



PCPA Soyons Actifs/Actives
لبن فاعلين/فاعلات

